



LETTRE D'INFO - NOVEMBRE 2020

www.reamenagement-gare-val-de-fontenay.fr

Édito

Avec 115 000 voyageurs quotidiens, Val de Fontenay est la première gare de l'Est Francilien. Sa fréquentation va augmenter avec la mise en service de nouvelles lignes de transport en commun et du développement de projets urbains autour de la gare.

Le projet de réaménagement du pôle-gare est donc essentiel pour améliorer le fonctionnement de la gare actuelle et accompagner l'augmentation du trafic voyageurs.

Il ambitionne aussi de répondre aux enjeux de mise en accessibilité du pôle pour tous et d'améliorer votre sécurité et votre confort aussi bien au sein des espaces ferroviaires qu'aux abords de la gare.

À la suite de la concertation que nous avons menée en 2017 avec les riverains, les voyageurs, les collectivités, les opérateurs, les acteurs économiques et associatifs du territoire, nous avons poursuivi ce travail partenarial avec les collectivités locales, les opérateurs actuels et maîtres d'ouvrage des projets de transport. Il se prolongera tout au long des travaux et jusqu'à la mise en service du pôle-gare.

L'enquête d'utilité publique est envisagée pour mi 2021. Elle permettra notamment de vous présenter l'avancée des études.

Cette lettre d'information vise à vous faire découvrir le projet de réaménagement du pôle-gare de Val de Fontenay et ses avancées.

VALÉRIE PÉCRESSÉ

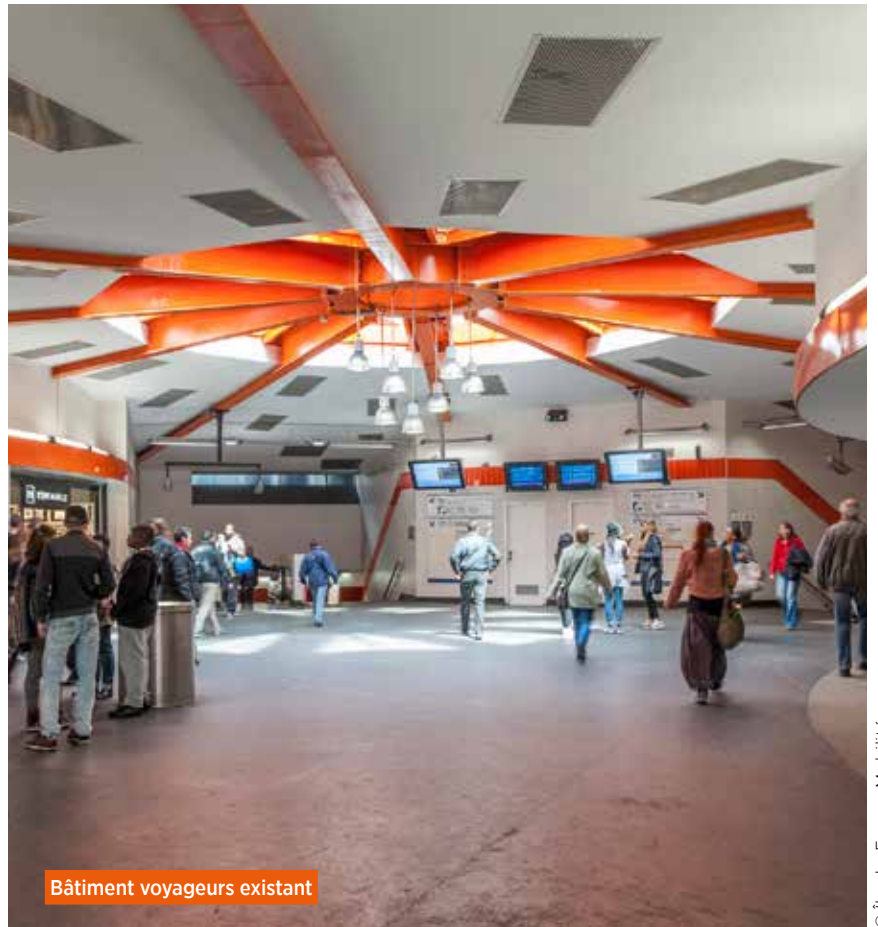
Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités



RÉAMÉNAGEMENT

Pôle de Val de Fontenay

Le projet avance !



Bâtiment voyageurs existant

© Île-de-France Mobilités

Avec l'approbation, le 8 juillet 2020, du schéma de principe du projet par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités et l'approbation, le 8 octobre 2020, du dossier d'enquête publique, deux étapes importantes viennent d'être franchies pour le premier pôle-gare de l'Est Francilien. Le projet se poursuit avec la préparation de l'enquête publique qui devrait démarrer au 1^{er} semestre 2021, étape réglementaire clé avant le lancement des travaux.

Le projet en bref

Le projet de réaménagement du pôle-gare de Val de Fontenay concerne à la fois des interventions sur les espaces de la gare pour améliorer les circulations des voyageurs et les correspondances, et sur les espaces aux alentours de la gare pour faciliter l'intermodalité (piétons, vélos, bus, etc.) et les accès au pôle-gare.

Il s'organise autour de deux périmètres :

Un périmètre « **Ferroviaire** »

comprenant la création de deux nouveaux bâtiments voyageurs à l'Est, la création de deux nouveaux passages souterrains facilitant l'accès aux transports et les franchissements des RER A et E, ainsi que les réaménagements des espaces existants dont le bâtiment voyageurs actuel.

Un périmètre « **Intermodal** »

comprenant le traitement des abords de l'ensemble des accès actuels et futurs à la gare et qui s'attache à améliorer l'accessibilité de tous les modes et de tous les voyageurs.

4 OBJECTIFS PRIORITAIRES

1

Réorganiser
et agrandir les
espaces de la gare

2

Aménager les abords en
cohérence avec les projets de
transport et d'aménagement

3

Améliorer la qualité
de service pour tous
les voyageurs

4

Concevoir un
projet phasé

DANS UN TERRITOIRE EN PLEINE MUTATION

Le projet s'inscrit dans une forte dynamique de développement du secteur de Val de Fontenay, à la fois en termes d'offre de transports et d'aménagements urbains. À l'horizon 2035, le pôle-gare de Val de Fontenay accueillera l'arrivée de nouvelles lignes de transports (Métros M1 et M15, tram T1 et Bus Bords de Marne) et de nombreux développements urbains.

Le pôle-gare de Val de Fontenay sera réaménagé de manière progressive, afin de garantir le maintien de l'exploitation de la gare et en cohérence avec les différents horizons de mise en service de ces projets de transports et urbains connexes.

À L'HORIZON 2035



+115%
de voyageurs supplémentaires



600 000 m²
de projets urbains autour de la gare



De nouvelles lignes de transports :
**Métros M1 et M15, tram T1,
une offre de bus renforcée
(Bus Bords de Marne).**

LE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE-GARE



PÉRIMÈTRE « INTERMODAL »



Réaménagement des espaces publics

Les abords des trois accès à la gare seront pacifiés (zone de rencontre, zone 30). Ils offriront des espaces plus généreux aux piétons et proposeront des itinéraires et des stationnements adaptés aux vélos.



Pôle Bus

Il sera réaménagé afin d'être adapté au développement de l'offre de bus et d'offrir des conditions d'attente confortables.

PÉRIMÈTRE « FERROVIAIRE »



Trois bâtiments voyageurs

La gare de Val de Fontenay disposera de **trois accès principaux** bien visibles organisés autour de bâtiments voyageurs proposant une offre de services et de commerces adaptés.

Le bâtiment voyageurs Nord-Est facilitera l'accès au RER A et E avec des accès dédiés via les nouveaux passages souterrains et permettra de rejoindre les métros M1 et M15 et le tramway T1, ainsi que le quartier des Alouettes et du Péripôle nord (en mutation).

Le bâtiment voyageurs Sud-Est sera la porte d'entrée pour accéder au nouveau passage souterrain Nord-Sud et pour relier les quartiers situés de part et d'autres des voies du RER A.

Le bâtiment voyageurs historique à l'Ouest sera requalifié et ouvert davantage sur la ville et sur le nouveau passage souterrain Est-Ouest.



Aménagement des quais

Les aménagements des quais du RER A et E amélioreront la lisibilité, la sécurité et le confort des cheminements à l'intérieur de la gare, et notamment les correspondances entre le RER A et E.



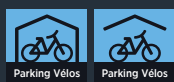
Deux nouveaux passages souterrains

Est-ouest sous les voies du RER E, il débouchera à l'est dans le nouveau bâtiment voyageurs, à l'ouest sur l'avenue de l'Olympiade et dans le bâtiment voyageurs Ouest. Il permettra d'améliorer et de sécuriser les accès au RER.

Nord-sud sous les voies du RER A, il remplacera le souterrain actuel qui sera fermé et débouchera dans les deux futurs bâtiments voyageurs Nord-Est et Sud-Est.

Pendant ce temps en Île-de-France

Depuis 4 ans, Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France ont déjà investi plus de 200 millions d'euros en faveur de la « petite reine » et pour inciter les franciliens à se mettre en selle :



100 000 places de parking vélo aux abords des gares d'ici 2030



10 000 abonnés à Véligo* location atteints

* Véligo : service de location longue durée de vélos à assistance électrique d'Île-de-France Mobilités



672 km d'aménagements cyclables pour un total de 72 M€**

** financés par la Région entre 2016 et 2019

LE COÛT DU PROJET

Les premières estimations financières portent sur les aménagements des périmètres « Ferroviaire » et « Intermodal ».

Elles s'élèvent à ce stade à 275 M€HT*.

*A ce stade du projet, le montant est susceptible d'évoluer de + ou - 10%. Il sera précisé en fin de la phase des études d'avant-projet

Les grandes étapes du projet

- Du 20 février au 24 mars 2017
Concertation préalable
- Mi-2017
Bilan de la concertation
- 2017-2020
études préliminaires et concertation continue avec les partenaires
- 2020
Approbation du Schéma de principe et dossier d'enquête publique
- 1^{er} semestre 2021
Enquête publique
- 2022
Horizon prévisionnel du démarrage de la 1^{ère} phase de travaux
- 2022-2033
Travaux réalisés en 4 phases successives
- 2033
Horizon prévisionnel de l'achèvement des travaux du pôle-gare

Le phasage des travaux et de la mise en service sera affiné lors des études d'avant-projet et de projet après l'obtention de la Déclaration d'utilité publique suivant l'enquête publique. Les dates indiquées à ce stade du projet sont indicatives et seront réévaluées au fil de l'avancement du projet.

Les acteurs du projet

